



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SÉANCE DU 4 AVRIL 2024**

Date de la convocation et de son affichage :

27 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni en mairie salle du conseil sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre MEUR, Président.

Nombre de Membres :	
En exercice :	13
Présents :	09
Votants :	09

Présents :

Jean-Pierre MEUR, Président, Marie-Claude KARNAY, Robert ARNOULT-LAURENT, Patrick BOURILLON, Eliane CIRET, Catherine JOUAN, Nicole LEBON, Dolores LOPES, Anne-Claire LOUER

Absents excusés

Evelyne CHARCOUCHET, Eric FAIVRE, Jacky FILOCHE, Julien ROCHA

Secrétaire de séance

E. CIRET

Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme au Registre.

DÉLIBÉRATION

N° 2024-02/01

Compte de gestion 2023

Sur le rapport de Monsieur le Président,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'approuver ledit compte,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Aussi,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

ADOpte le compte de gestion 2023 présenté par Mme RIBETTE, Trésorière de Palaiseau.

Certifié exécutoire

Transmission en Préfecture le :	29 AVR. 2024
Publication le :	29 AVR. 2024

Jean-Pierre MEUR
Le Président,

Fait à LA VILLE DU BOIS, le 5 avril 2024



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Adoption du compte de gestion 2023

.....
Date de décision: 04/04/2024

Date de réception de l'accusé 29/04/2024
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2024D0201

Identifiant unique de l'acte : 091-269101218-20240404-2024D0201-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1
Finances locales
Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 2024D0201.pdf (99_DE-091-269101218-20240404-2024D0201-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : 2024D0201ANNEXE.pdf (99_DE-091-269101218-20240404-2024D0201-DE-1-1_2.pdf)
2024D0201ANEEXE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SÉANCE DU 4 AVRIL 2024**

Date de la convocation et de son affichage :

27 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni en mairie salle du conseil sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre MEUR, Président.

Nombre de Membres :	
En exercice :	13
Présents :	09
Votants :	08

Présents :

Jean-Pierre MEUR, Président, Marie-Claude KARNAY, Robert ARNOULT-LAURENT,
Patrick BOURILLON, Eliane CIRET, Catherine JOUAN,
Nicole LEBON, Dolores LOPES, Anne-Claire LOUER

Absents excusés

Evelyne CHARCOUCHET, Eric FAIVRE, Jacky FILOCHE, Julien ROCHA

ASSOC. CYA P S
Secrétaire de séance

E. CIRET

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme au Registre.

DÉLIBÉRATION

N° 2024-02/02

Compte administratif 2023

Sur le rapport de Monsieur le Président,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'Instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU le débat d'orientations budgétaires du 27 mars 2023 ;

VU le Budget primitif 2023 voté le 13 avril 2023 par le Conseil d'Administration,

CONSIDÉRANT que conformément à l'article L.2121-14 du code Général des Collectivités territoriales, lors de la séance où le compte administratif est débattu, le Président peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote,

CONSIDÉRANT que Madame Catherine JOUAN a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

CONSIDÉRANT que Monsieur le Président s'est retiré pour laisser la présidence à Madame Catherine JOUAN pour le vote du compte administratif,

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

ADOpte le Compte Administratif 2023, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	50 145,97
Recettes	63 023,55
Reprise excédent 2022	6 108,95
Excédent net de clôture 2023	31 023,35

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	0
Recettes	75,58
Reprise excédent 2022	2 654,35
Excédent net de clôture 2023	2 729,93

Certifié exécutoire

Transmission en Préfecture le :	29 AVR. 2024
Publication le :	29 AVR. 2024

Jean-Pierre MEUR
Le Président,

Fait à LA VILLE DU BOIS, le 5 avril 2024



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Adoption du compte administratif 2023

.....
Date de décision: 04/04/2024

Date de réception de l'accusé 29/04/2024

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2024D0202

Identifiant unique de l'acte : 091-269101218-20240404-2024D0202-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 2024D0202.pdf (99_DE-091-269101218-20240404-2024D0202-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : 2024D0202ANNEXE - Page de signatures.pdf (99_DE-091-269101218-20240404-2024D0202-DE-1-1_2.pdf)

2024D0202ANNEXE - Page des signatures

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Adoption du compte administratif 2023 - FLUX

.....
Date de décision: 04/04/2024

Date de réception de l'accusé 29/04/2024

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2024D0202FLUX

Identifiant unique de l'acte : 091-269101218-20240404-2024D0202FLUX-BF

.....
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DOCBUDG-26910121800015-091112-CA-2023-04042024000000.xml (99_BU-091-269101218-20240404-2024D0202FLUX-BF-1-1_1.xml)



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SÉANCE DU 4 AVRIL 2024**

Date de la convocation et de son affichage :

27 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni en mairie sallé du conseil sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre MEUR, Président.

Nombre de Membres :	
En exercice :	13
Présents :	09
Votants :	09

Présents :

Jean-Pierre MEUR, Président, Marie-Claude KARNAY, Robert ARNOULT-LAURENT, Patrick BOURILLON, Eliane CIRET, Catherine JOUAN, Nicole LEBON, Dolores LOPES, Anne-Claire LOUER

Absents excusés

Evelyne CHARCOUCHET, Eric FAIVRE, Jacky FILOCHE, Julien ROCHA

Secrétaire de séance

E. CIRET

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme au Registre.

DÉLIBÉRATION

N° 2024-02/03

Affectation des résultats de l'exercice 2023

Sur le rapport de Monsieur le Président,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'Instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU les résultats de l'exercice 2023 visés par le comptable ;

VU la concordance des balances des comptes du budget pour l'exercice 2023 présentée par le comptable et l'ordonnateur ;

VU le Compte Administratif adopté le 4 avril 2024 ;

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

PREND ACTE des résultats 2023 du Compte Administratif du Centre Communal d'Action Sociale arrêté comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT

Excédent de clôture **31 023,35 €**

SECTION INVESTISSEMENT

Excédent de clôture **2 729,93 €**

DECIDE d'affecter ces résultats comme suit :

- ♦ L'excédent de clôture de la section de fonctionnement est affecté en recettes de fonctionnement au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté »,
- ♦ L'excédent de clôture de la section d'investissement est affecté en recettes d'investissement au compte 001 « excédent d'investissement reporté ».

Certifié exécutoire

Jean-Pierre MEUR
Le Président,

Transmission en Préfecture le :	29 AVR. 2024
Publication le :	29 AVR. 2024

Fait à LA VILLE DU BOIS, le 5 avril 2024



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Affectation des résultats de l'exercice 2023

.....
Date de décision: 04/04/2024

Date de réception de l'accusé 29/04/2024
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2024D0203

Identifiant unique de l'acte : 091-269101218-20240404-2024D0203-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1
Finances locales
Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 2024D0203.pdf (99_DE-091-269101218-20240404-2024D0203-DE-1-1_1.pdf)



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SÉANCE DU 4 AVRIL 2024**

Date de la convocation et de son affichage :

27 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni en mairie salle du conseil sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre MEUR, Président.

Nombre de Membres :	
En exercice :	13
Présents :	09
Votants :	09

Présents :

Jean-Pierre MEUR, Président, Marie-Claude KARNAY, Robert ARNOULT-LAURENT, Patrick BOURILLON, Eliane CIRET, Catherine JOUAN, Nicole LEBON, Dolores LOPES, Anne-Claire LOUER

Absents excusés

Evelyne CHARCOUCHET, Eric FAIVRE, Jacky FILOCHE, Julien ROCHA

Secrétaire de séance

E. CIRET

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme au Registre.

DÉLIBÉRATION

N° 2024-02/04

Adoption du Budget Primitif 2024

Sur le rapport de Monsieur le Président,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et des établissements publics administratifs, applicable à compter du 1^{er} janvier 1997,

VU la délibération du Conseil d'Administration du 26 mars 2024 relative au débat sur les orientations budgétaires 2024,

VU le projet de budget primitif 2024 présenté aux membres du Conseil d'Administration,

Le Conseil d'Administration

Après en avoir délibéré, à **L'UNANIMITE**,

ADOpte le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	115 075,00
Recettes	115 075,00

INVESTISSEMENT

Dépenses	25 775,57
Recettes	25 775,57

Certifié exécutoire

Transmission en Préfecture le :	29 AVR. 2024
Publication le :	29 AVR. 2024

Jean-Pierre MEUR
Le Président,

Fait à LA VILLE DU BOIS, le 5 avril 2024



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Adoption du Budget Primitif 2024

.....
Date de décision: 04/04/2024

Date de réception de l'accusé 29/04/2024

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2024D0204

Identifiant unique de l'acte : 091-269101218-20240404-2024D0204-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 2024D0204.pdf (99_DE-091-269101218-20240404-2024D0204-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : 2024D0204ANNEXE - Page des signatures.pdf (99_DE-091-269101218-20240404-2024D0204-DE-1-1_2.pdf)

2024D0204 - Page des signatures

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Adoption du Budget Primitif 2024 - FLUX

.....
Date de décision: 04/04/2024

Date de réception de l'accusé 29/04/2024

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2024D0204FLUX

Identifiant unique de l'acte : 091-269101218-20240404-2024D0204FLUX-BF

.....
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DOCBUDG-26910121800015-091112-BP-2024-04042024000000.xml (99_BU-091-269101218-20240404-2024D0204FLUX-BF-1-1_1.xml)